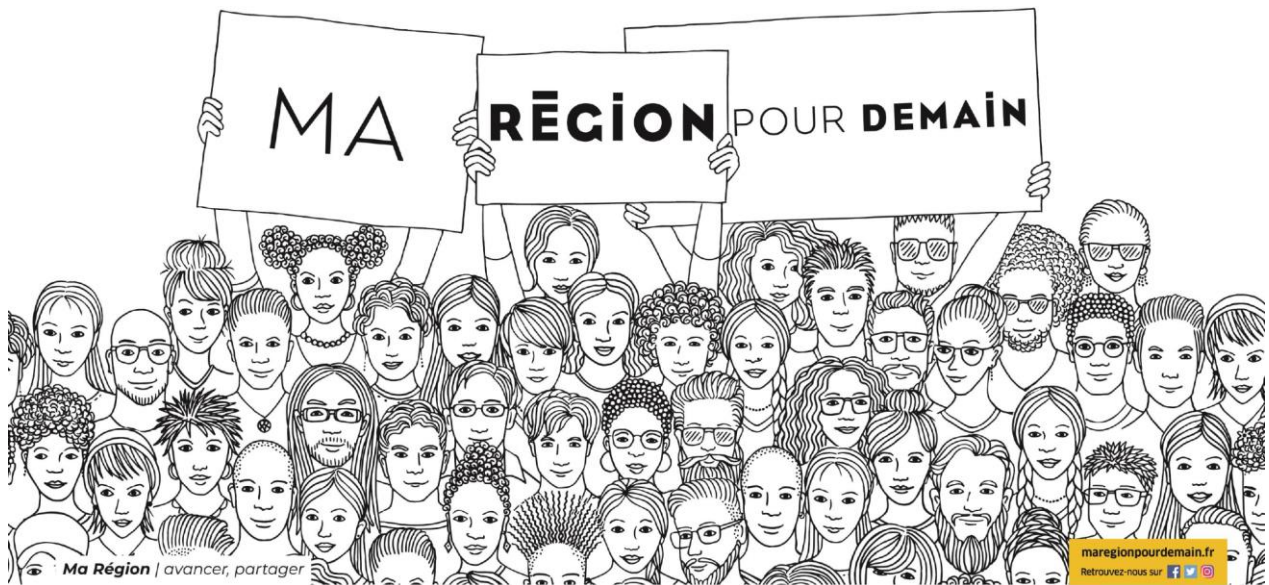




DIALOGUE STRUCTURÉ JEUNESSE — CYCLE 3 — PROMOTION COLETTE

La culture vue et vécue par les jeunes de Bourgogne-Franche-Comté

Synthèse des constats et des préconisations

*Préconisations « coup de cœur », contributions des groupes du réseau, et ateliers thématiques de la rencontre régionale
du 3 juin 2026 à Dijon*

Une démarche portée par le CRAJEP Bourgogne-Franche-Comté,
en partenariat avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, la DRAJES et le réseau InfoJeunes BFC

ma region pour demain.fr

Sommaire

1. Préambule — la démarche « Ma Région pour demain »
2. Les grandes orientations, leurs constats et leurs préconisations coup de cœur
 - 2.1 Mieux informer, rendre visible et comprendre l'offre culturelle
 - 2.2 Lever les freins concrets (économiques, géographiques, accessibilité, inclusion)
 - 2.3 Faire des jeunes des acteurs et pas simples consommateurs de culture
 - 2.4 Développer des lieux de vie et de culture de proximité
 - 2.5 Diversifier les formats, les contenus et reconnaître toutes les cultures
 - 2.6 Faire découvrir autrement, notamment le patrimoine
3. La rencontre régionale du 3 juin 2026 à Dijon
 - 3.1 Journée et Les ateliers thématiques : livre, cinéma, art contemporain, spectacle vivant, patrimoine
4. En synthèse

Préambule

« Ma Région pour demain » est la démarche de dialogue structuré jeunesse portée par le réseau du Comité Régional de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (CRAJEP) de Bourgogne-Franche-Comté, en partenariat avec le Conseil régional, la DRAJES et le réseau InfoJeunes BFC. Elle donne la parole aux jeunes de la région, réunis au sein d'associations, de structures socio-éducatives, d'établissements de formation et de lieux de vie, pour construire collectivement des préconisations destinées aux politiques régionales.

Après un premier cycle consacré à la transition écologique et un deuxième cycle portant sur les mobilités, ce troisième cycle a été consacré à la culture. Dans de nombreux espaces permanents et espaces volants du réseau, les jeunes ont été invités à échanger sur leur rapport à l'offre culturelle régionale : ce qu'ils en connaissent, ce qui leur donne envie ou au contraire les freine, la manière dont ils souhaiteraient y prendre part, et la façon dont la culture pourrait davantage s'ancrer dans leur quotidien.

Ces échanges ont donné lieu, dans chaque groupe, à un temps de restitution structuré : un état des constats partagés, une liste de préconisations, puis le choix d'une ou plusieurs préconisations « coup de cœur » — celles que le groupe défendrait en priorité devant les élu·es régionaux·ales.

Ce document propose une lecture organisée de l'ensemble de ce travail. Une première partie présente, pour chacune des cinq grandes orientations qui se sont dégagées de la concertation, les constats exposés par les jeunes, l'ensemble des préconisations formulées — qu'elles relèvent de la synthèse régionale ou des contributions propres à chaque groupe — et la ou les préconisations « coup de cœur » associées. Une seconde partie restitue les échanges et préconisations issus des cinq ateliers thématiques (livre, cinéma, art contemporain, spectacle vivant, patrimoine) organisés lors de la rencontre régionale du 3 juin 2026, qui a réuni les jeunes de l'ensemble des espaces du réseau.

Les grandes orientations retenues

- Mieux informer, rendre visible et comprendre l'offre culturelle
- Lever les freins concrets (économiques, géographiques, accessibilité, inclusion)
- Faire des jeunes des acteurs et pas simples consommateurs de culture
- Développer des lieux de vie et de culture de proximité
- Diversifier les formats, les contenus et reconnaître toutes les cultures
- Faire découvrir autrement, notamment le patrimoine

Orientation 1 — Mieux informer, rendre visible et comprendre l'offre culturelle

Ce que les jeunes ont exprimé

Le constat le plus partagé, dans la quasi-totalité des groupes rencontrés, ne porte pas sur l'absence de culture mais sur son manque de visibilité : « ça existe, mais on ne sait pas où c'est ». Les informations sont dispersées entre de nombreux sites, réseaux et structures, les petits acteurs culturels locaux manquent de relais, et les outils de communication actuels sont jugés peu adaptés aux usages des jeunes.

Ce manque de visibilité est particulièrement marqué en milieu rural, où les jeunes déclarent ne pas savoir ce qui existe autour d'eux, ainsi que pour les publics en situation de handicap, pour qui l'accès à l'information doit aussi être simplifié dans sa forme (FALC, pictogrammes) — un constat porté notamment par le Dispositif Sensoriel et Moteur, le DAMS 21 et l'ESAT Habilis.

À Auxerre, la MJC estime qu'une grande partie des 16-25 ans, y compris les étudiant·es, connaissent encore mal les structures culturelles locales : l'offre y est jugée riche mais peu lisible, sans point d'entrée unique, ce qui alimente une auto-censure fréquente (« ce n'est pas pour moi »).

La Carte Avantage Jeunes souffre du même manque de visibilité : plusieurs groupes (E2C, FJT Oiseaux) la disent mal connue, parfois confondue avec le Pass Culture, avec un livret papier jugé peu pratique et une reconnaissance qui s'arrête aux frontières de la Franche-Comté.

Pour les jeunes du MRJC Haute-Saône, la communication sur l'offre culturelle rurale s'arrête bien souvent aux parents et n'atteint pas directement les jeunes.

Préconisations issues de la concertation

- Créer un outil régional unique (site et/ou application mobile) de centralisation de l'offre culturelle, avec carte interactive et filtres (âge, territoire, discipline, gratuité, type de pratique), la possibilité pour les acteurs culturels d'ajouter leurs événements et un espace participatif avec avis des utilisateurs.
- Développer une communication réellement adaptée aux usages des jeunes (réseaux sociaux, formats courts type TikTok/Instagram).
- Créer un réseau d'ambassadeurs jeunes de la culture dans les établissements scolaires et de formation, à l'image des éco-délégués.
- Créer une plateforme dédiée à la mise en avant des projets et œuvres réalisés par les jeunes eux-mêmes.
- Mieux faire connaître les dispositifs existants (Pass Culture, Carte Avantages Jeunes, CLAP, CAJ...), aujourd'hui peu ou mal identifiés.
- Rendre l'information culturelle plus simple d'accès pour les personnes en situation de handicap invisible, via un site dédié de la Région en Facile à Lire et à Comprendre (ESAT Habilis).
- Développer une application unique regroupant Carte Avantage Jeunes, Pass Culture et carte étudiante, et en faire reconnaître l'usage au niveau national.
- Renforcer la communication sur la Carte Avantage Jeunes : affichage dans les abris bus, les collèges et lycées, diffusion via Pronote, réseaux sociaux et ambassadeurs dans chaque établissement.
- Créer un Comité Jeunes CAJ régional associé au choix des offres, et organiser une fête itinérante dédiée à la carte, changeant de ville chaque année.
- Créer une application ou un guichet unique regroupant l'ensemble des manifestations culturelles de la région, en Facile à Lire et à Comprendre (DAMS 21).

- Renforcer l'égalité d'accès à l'information sur les dispositifs régionaux, les aides et l'offre culturelle à destination des jeunes. Cela implique de diffuser ces ressources directement dans les établissements scolaires et de formation, afin de toucher l'ensemble des jeunes de manière équitable.

Exemple : intégrer la présentation de dispositifs régionaux tels que la Carte Avantages Jeunes dans des temps éducatifs au sein des lycées et centres de formation, en lien avec les équipes pédagogiques et les partenaires jeunesse.

★ Préconisation coup de cœur régionale

Créer un portail régional unique de la culture permettant à tous les habitants de trouver facilement les événements, lieux, pratiques et opportunités culturelles près de chez eux.

Ce choix rejoint d'autres préconisations « coup de cœur » portées par les groupes

- **DECLIC Familles Rurales (25)** — un outil régional de centralisation de l'offre culturelle, décrit avec précision : carte interactive, filtres de recherche multiples, ajout d'événements par les acteurs et espace participatif avec avis des utilisateurs.
- **ESAT Habilis (21)** — rendre l'information culturelle plus simple d'accès pour les personnes en situation de handicap invisible, via un site dédié de la Région en Facile à Lire et à Comprendre.
- **E2C (25)** — renforcer la communication autour de la Carte Avantage Jeunes, pour que davantage de jeunes en connaissent l'existence et les avantages.
- **FJT Oiseaux (25)** — organiser une fête itinérante dédiée à la Carte Avantages Jeunes, changeant de ville chaque année et associant les partenaires de la carte.

Ont également contribué à cette orientation : le Dispositif Sensoriel et Moteur (DAMS 21).

Orientation 2 — Lever les freins concrets (économiques, géographiques, accessibilité, inclusion)

Ce que les jeunes ont exprimé

Le coût reste un frein majeur cité dans tous les espaces : prix des billets, frais de transport, mais aussi la difficulté à « prendre le risque » de découvrir une pratique culturelle coûteuse sans certitude d'y trouver du plaisir. Le Pass Culture, dont le montant a baissé, est jugé comme étant très utile mais parfois insuffisant, en particulier avec son utilisation bornée entre 18 et 20 ans, lorsque les jeunes ne sont pas encore en emploi.

Le coût est également pointé par les FJT de Beaune, Belfort et Autun, en particulier pour les demandeurs d'emploi, lycéens et étudiants, ainsi que par le FJT Les Loges (Nevers), pour qui le prix des places devrait dépendre du pouvoir d'achat réel plutôt que du seul statut administratif.

La mobilité constitue le deuxième frein le plus cité : les événements culturels ont souvent lieu en dehors des villes ou hors des horaires de transports en commun, ce qui limite fortement l'accès des jeunes des territoires ruraux.

Des freins « psychologiques » (peur d'y aller seul, peur du regard des autres, sentiment de ne pas être à sa place) et des freins d'accessibilité (handicap, taille, bruit, fatigue) viennent s'ajouter aux obstacles économiques et géographiques, comme le soulignent notamment l'UFCV Handiciviq et le Dispositif Sensoriel et Moteur (DAMS 21) à Dijon.

Ce constat est partagé en milieu rural : pour le MRJC, l'absence de pistes cyclables sécurisées et le manque de lignes de bus limitent fortement l'accès aux événements culturels dans le Haut-Doubs et le Haut-Jura ; pour le MRJC Haute-Saône, la fermeture de plusieurs gares aggrave encore l'isolement.

Pour les collégiens/lycéens/ étudiants, le manque de temps est un frein. En effet, l'éducation et les engagements dans d'autres espaces, prennent déjà tout le temps disponible.

Enfin, le handicap invisible pose un problème d'accès à l'information autant que d'accès physique, comme le souligne l'ESAT (21).

Préconisations issues de la concertation

- Adapter les tarifs au pouvoir d'achat plutôt qu'au seul statut administratif.
- Développer des offres découverte gratuites ou à tarif réduit, notamment pour aller « sans pression » dans un lieu inconnu.
- Renforcer les aides existantes et prolonger certaines aides après 20 ans. Mise en place d'une aide culturelle de la Région qui viendrait compléter le Pass Culture (50€ par exemple)
- Développer des navettes dédiées aux grands événements culturels et créer des partenariats entre transporteurs locaux et acteurs culturels.
- Développer une application où l'on peut trouver des propositions de covoiturage et regrouper des personnes qui ont envie d'aller au même événement et ainsi rompre la solitude ou l'isolement
- Améliorer l'accessibilité des équipements culturels pour tous les handicaps, y compris invisibles, et produire davantage d'informations en FALC.
- Créer des navettes entre Dijon et les autres villes de la région, gratuites ou à coût modéré, sur réservation, et déployer des médiateurs pour accompagner les publics vulnérables entre la salle de spectacle et le domicile ainsi qu'aux arrêts de bus et de tram (DAMS 21).
- Créer une application type « On Va Sortir », en FALC, permettant aux jeunes en situation de handicap de sortir accompagnés au sein d'une communauté rassurante.

- Mettre en place un système donnant accès gratuitement aux places invendues avant l'événement, ou à tarif réduit pour les moins de 30 ans, ainsi que des tarifs heures creuses / heures pleines pour les cinémas et musées (FJT Belfort).
- Financer des transports exceptionnels lors des grands événements régionaux, à horaires adaptés et coût abordable (FJT Autun).
- Étendre la possibilité d'un Pass Culture Étudiant, financement annuel dédié à toutes les formes de culture pour les 18-30 ans (FEBIA).
- Aménager, lors des festivals, des navettes de rabattement gratuites depuis le domicile et des espaces de détente accessibles à tous, avec une priorité donnée aux personnes en situation de handicap (UFCV Handiciviq).
- Soutenir financièrement les établissements qui accompagnent l'accès à la culture, foyers de jeunes travailleurs et structures d'accompagnement social (RHJ Les Loges).

★ **Préconisation coup de cœur régionale**

Mettre en place un dispositif régional « Mobilité et Culture » permettant aux jeunes de se rendre plus facilement aux événements culturels, notamment depuis les territoires ruraux.

Ce choix rejoint d'autres préconisations « coup de cœur » portées par les groupes

- **RHJ Les Loges (Nevers)** — soutenir financièrement les établissements qui accompagnent l'accès à la culture (foyers de jeunes travailleurs, structures d'accompagnement social).
- **FEBIA** — étendre la possibilité d'un « Pass Culture Étudiant », financement annuel dédié à toutes les formes de culture pour les jeunes de 18 à 30 ans.

Ont également contribué à cette orientation : FJT Beaune.

Orientation 3 — Faire des jeunes des acteurs et pas simples consommateurs de culture

Ce que les jeunes ont exprimé

Un besoin très fort ressort des échanges : celui de ne plus être seulement spectateur mais de devenir acteur de la vie culturelle. Les jeunes expriment l'envie de comprendre les lieux culturels de l'intérieur, de participer à la programmation, de faire du bénévolat, de rencontrer les professionnels, et de disposer de davantage d'occasions de montrer leurs propres créations.

Ce besoin est particulièrement fort chez les étudiant·es de la FEBIA, qui réclament davantage de lieux d'expression tenus par et pour eux, ainsi que des stages rémunérés ou des contrats en alternance dans les structures culturelles.

À Auxerre, la MJC constate un manque d'espaces et de temps pour que les jeunes puissent montrer leurs talents (musique, danse, création...)

Le FRMJC insiste sur le rôle de la médiation culturelle de proximité, portée par des structures de confiance (MJC, centres sociaux, associations d'éducation populaire), pour transformer une pratique individuelle en engagement collectif.

Pour le MRJC, ce sont surtout les petits événements associatifs locaux qui permettent aux jeunes de s'investir concrètement, mais plusieurs d'entre eux ont dû arrêter faute de financement ou de lieu.

Préconisations issues de la concertation

- Ouvrir les coulisses des lieux culturels (visites, rencontres avec les équipes et les artistes), au-delà d'un seul week-end par an.
- Intégrer les jeunes dans la programmation des structures culturelles, en s'appuyant notamment sur les lieux de formation pour relayer leurs propositions.
- Développer des espaces d'engagement : missions bénévoles, ateliers de découverte des métiers culturels.
- Soutenir les projets culturels portés directement par les jeunes, via des dispositifs simplifiés de micro-financement et d'accompagnement.
- Soutenir le développement d'actions culturelles au sein des établissements relevant des compétences régionales, afin de favoriser l'accès effectif des jeunes à la culture et leur participation aux projets de territoire. La Région peut encourager des démarches où les jeunes deviennent acteurs et actrices des projets culturels proposés dans leurs lieux de vie et de formation.
Exemple : accompagner financièrement et méthodologiquement des projets de sorties ou d'initiatives culturelles imaginés et organisés par les jeunes eux-mêmes dans les lycées ou structures partenaires.
- Valoriser davantage les productions et créations réalisées par les jeunes.
- Identifier et accompagner les événements culturels ancrés dans les territoires, en priorité les petits événements associatifs, par la mise à disposition de lieux ou un appui en communication. (MRJC)
- Multiplier les lieux d'expression tenus par et pour les jeunes, et ouvrir des stages rémunérés ou des contrats en alternance dans les structures culturelles (FEBIA).
- Pérenniser et renforcer les financements dédiés aux actions de médiation culturelle portées par les structures de jeunesse et d'éducation populaire (FRMJC).
- Créer un festival annuel de rentrée à Auxerre, dédié aux 16-25 ans et co-construit avec eux, associant village d'acteurs locaux et espaces d'expression pour les jeunes talents.

- Créer un Tremplin Jeunes Talents pluridisciplinaire pour les moins de 30 ans, avec appel à candidatures et artiste référent par discipline, et développer un dispositif de pratique musicale accessible sans prérequis en solfège, avec une banque d'instruments partagée (MJC Auxerre).
- Réduire la charge de travail des étudiant-es pour oeuvrer à l'augmentation du nombre d'heures de loisirs, notamment dans les campus paramédicaux, les prépas et les filières professionnalisantes

★ **Préconisations coup de cœur régionale**

Développer le fonds régional de soutien aux initiatives culturelles portées par les jeunes.

Intégrer les jeunes dans la programmation des structures culturelles, en s'appuyant notamment sur les lieux de formation pour relayer leurs propositions.

Ce choix rejoint d'autres préconisations « coup de cœur » portées par les groupes

- **MJC Auxerre** — créer un festival annuel de rentrée dédié aux 16-25 ans, co-construit avec eux, associant un village d'acteurs locaux et des espaces d'expression pour les jeunes talents.
- **FRMJC** — pérenniser et renforcer les financements des actions de médiation culturelle portées par les structures de jeunesse et d'éducation populaire.
- **MRJC Haute-Saône** — créer une subvention qui valorise et facilite l'implication des jeunes dans les projets culturels, et soutenir dans la durée les associations qui les accompagnent.

Orientation 4 — Développer des lieux de vie et de culture de proximité

Ce que les jeunes ont exprimé

Les jeunes soulignent l'importance du lien social dans leur rapport à la culture : ils y viennent surtout avec des amis, et regrettent le manque de lieux où se retrouver, expérimenter et construire des projets ensemble, en particulier dans les territoires ruraux. Le mot d'ordre porté par plusieurs groupes est clair : la culture doit aller vers les jeunes, plutôt que l'inverse.

Ce manque de lieux est très concret pour les jeunes du FJT Autun, qui vivent en zone rurale et n'ont pas d'endroit à eux pour se retrouver, proposer et organiser des événements (musique, jeux de société, lecture...).

Pour le MRJC dans le Doubs, la culture reste peu accessible en milieu rural isolé des transports, et plusieurs petits événements associatifs locaux ont dû arrêter faute de financement ou de lieu (NoLogo à Fraisans, Festival de la Paille à Métabief).

La Fabrique du Monde Rural, en Haute-Saône, dont le groupe co-organise lui-même un événement culturel en milieu rural (le « Ciné Souper », projections en plein air), souligne que la charge administrative liée aux demandes de financement décourage souvent les structures d'aller vers les jeunes et de les associer réellement aux projets.

Ils attendent aussi des formats de médiation plus dynamiques et interactifs (escape game, visites immersives, chasses aux indices), notamment pour découvrir un patrimoine régional qu'ils jugent aujourd'hui trop peu visible et présenté de façon trop traditionnelle.

Préconisations issues de la concertation

- Soutenir la création ou l'animation de lieux culturels de proximité, conçus avec et pour les jeunes, notamment en milieu rural.
- Mise en place d'une aide de la Région pour l'ouverture de lieux conviviaux et intergénérationnels type bars à jeux de société, jeux vidéo, ou jeux d'arcade.
- Développer des espaces hybrides mêlant culture, loisirs et convivialité, et s'appuyer sur les structures qui accompagnent déjà les jeunes (FJT, MJC, associations).
- Créer des locaux à destination des jeunes de 16 à 25 ans en milieu rural, pouvant accueillir des événements culturels (scène ouverte, projections, espace créatif), tenus par des jeunes volontaires ou en service civique (FJT Autun).
- Identifier et accompagner les événements culturels ancrés dans les territoires, en priorité les petits événements associatifs, par la mise à disposition de lieux ou un appui en communication (MRJC).
- Créer une subvention qui valorise et facilite l'implication des jeunes dans les projets culturels, et soutenir dans la durée les associations qui travaillent déjà avec eux, par des subventions pluriannuelles ou de fonctionnement (Fabrique du Monde Rural).
- Délocaliser la culture vers les jeunes plutôt que l'inverse, et valoriser des espaces existants où les jeunes peuvent donner leur avis en matière de culture, par exemple au sein des collèges et lycées (Fabrique du Monde Rural).
- Développer des « Artothèques » à l'instar des médiathèques sur les territoires
- Développer des lieux d'expression et participation citoyenne similaire à la démarche Ma Région pour demain

★ Préconisation coup de cœur régionale

Développer un réseau de tiers-lieux culturels jeunesse à l'échelle régionale.

Créer davantage d'espaces où les jeunes peuvent créer, participer et montrer leurs talents, à travers des ateliers d'écriture, des projets littéraires ou la valorisation de leurs productions.

Ce choix rejoint d'autres préconisations « coup de cœur » portées par les groupes

- **FJT Autun** — créer des locaux à destination des jeunes de 16 à 25 ans en milieu rural, pouvant accueillir des événements culturels tenus par les jeunes eux-mêmes.
- **MRJC (Doubs)** — que la Région identifie et accompagne les événements culturels ancrés dans les territoires, en priorité les petits événements associatifs.

Ont également contribué à cette orientation : CEMEA Besançon.

Orientation 5 — Diversifier les formats, les contenus et reconnaître toutes les cultures, plus proches de l'usage des jeunes

Ce que les jeunes ont exprimé

Les jeunes portent une vision élargie de la culture, qui ne se limite pas à une « culture classique » : musique actuelle, jeux vidéo, gastronomie, cultures urbaines et numériques, interculturalité en font pleinement partie à leurs yeux. Ils estiment que certaines pratiques restent encore insuffisamment représentées dans les programmations institutionnelles, et souhaitent une meilleure reconnaissance des pratiques amateurs et émergentes.

Pour RHJ Les Loges, certains styles musicaux dits « de niche » restent peu programmés dans les villes moyennes, faute d'un nombre suffisant de spectateurs identifiés.

À la MJC Montchapet (Dijon), on constate que les jeunes ne vont pas spontanément vers des spectacles qu'ils ne connaissent pas, et que les parents doivent souvent être moteurs pour les y emmener : croiser les réseaux jeunesse et les réseaux culturels apparaît comme un levier pour dépasser ce frein.

Pour les jeunes du DAMS 21, la difficulté n'est pas seulement d'accéder à une exposition mais de la comprendre : sans accompagnement pour « lire » une œuvre, l'envie de s'y rendre reste freinée.

RHJ Les Loges souhaite voir reconnue la langue morvandelle comme partie de ce patrimoine culturel vivant, et une prise en compte plus fine des situations de handicap non reconnues administrativement, comme la petite taille.

Pour l'UFCV Handiciviq, l'inclusion se joue aussi dans le confort concret des événements : espaces calmes, zones sans enfants, présence d'animaux à visée apaisante, diversité des ambiances proposées lors des festivals.

Préconisations issues de la concertation

- Diversifier les programmations culturelles et reconnaître davantage les pratiques amateurs, urbaines et numériques.
- Rapprocher les réseaux jeunesse et les réseaux culturels, pour aider les jeunes à franchir le pas vers des pratiques qu'ils ne connaissent pas encore (FRMJC / MJC Montchapet).
- Créer des passerelles entre patrimoine, création contemporaine et culture numérique (par exemple entre beaux-arts et street art).
- Développer un dispositif de pratique musicale accessible, sans prérequis, inspiré de l'éducation populaire, déployé au plus près des jeunes avec une banque d'instruments partagée, et créer des espaces d'expression libre dans l'espace public (scènes ouvertes, murs d'expression).
- Développer des formes plus interactives de médiation culturelle, adaptées à tous les publics, y compris en situation de handicap.
- Proposer un accompagnement avant ou pendant les visites de musées et d'expositions pour aider à la lecture des œuvres (DAMS 21).
- Permettre l'enseignement et la découverte de la langue morvandelle, et trouver des formules d'accès équitable pour les personnes de petite taille non reconnues par la MDPH (RHJ Les Loges).
- Aménager des espaces de détente diversifiés et accessibles à tous dans les festivals, espaces calmes, zones sans enfants, présence d'animaux apaisants (UFCV Handiciviq).
- Inciter les établissements à proposer une plus grande diversité de programmation, notamment pour les musiques de niche aujourd'hui peu représentées.

★ **Préconisation coup de cœur régionale**

Ouvrir davantage les politiques culturelles régionales à toutes les formes de culture pratiquées par les jeunes.

Ont également contribué à cette orientation : CEMEA Dijon.

Orientation 6 — Faire découvrir autrement, notamment le patrimoine

Ce que les jeunes ont exprimé

Le patrimoine régional est jugé riche mais peu visible pour les jeunes, présenté de façon trop traditionnelle et souvent limité à un seul week-end par an (les Journées européennes du patrimoine), alors que les jeunes attendraient des formats de médiation plus dynamiques, ludiques et immersifs (escape game, visites virtuelles, chasses aux indices), notamment pour découvrir un patrimoine régional qu'ils jugent aujourd'hui trop peu visible et présenté de façon trop traditionnelle.

Pour les FJT Les Loges (Nevers) et de Beaune, l'ouverture du patrimoine régional — châteaux, sites naturels, musées, sites historiques, gastronomie, sites artistiques — devrait être beaucoup plus fréquente que le seul week-end annuel dédié.

Préconisations issues de la concertation

- Développer des formats de médiation plus dynamiques et ludiques pour découvrir musées et patrimoine.
- Organiser plusieurs temps de découverte patrimoniale dans l'année, au-delà des seules Journées européennes du patrimoine, et ouvrir plus largement châteaux, sites naturels, sites industriels et gastronomie.
- Créer un carnet de signalétique du patrimoine pour mieux repérer et valoriser les sites à découvrir.
- Mettre plus en avant la culture et le patrimoine (et les activités associées) dans la Carte Avantages Jeunes
- Sensibiliser au patrimoine de façon ludique dès l'école primaire, à travers des formes inclusives et équitables en termes de coût.
- Créer plus de lien entre les associations de patrimoine et les lycées

★ Préconisation coup de cœur régionale

Créer un Pass Découverte Patrimonial régional associé à plusieurs journées de découverte réparties dans l'année.

La rencontre régionale du 3 juin 2026 à Dijon



Le 3 juin 2026, la journée de clôture du cycle 3 a réuni au siège de la Région Bourgogne-Franche-Comté, à Dijon, des jeunes venus de l'ensemble des espaces permanents et volants du réseau. La journée a permis une restitution du travail mené dans les espaces permanents avant d'échanger autour de cinq ateliers thématiques permettant d'approfondir le rapport des jeunes à la culture et de formuler des préconisations plus précises : livre, cinéma, art contemporain, spectacle vivant / programmation culturelle, et patrimoine

Chaque atelier s'est tenu en deux temps, le matin et l'après-midi, avec des groupes de jeunes différents, animés par des intervenants de la Région, du CRAJEP, des partenaires culturels. Les constats et préconisations qui en sont issus sont restitués ci-dessous de manière consolidée.

Atelier Livre

Ce qui ressort des échanges

Les jeunes lisent, mais sous des formes très diverses — romans, mangas, fan fictions, webtoons, réseaux sociaux, jeux vidéo — et jugent le mot « livre » trop restrictif : ils préfèrent parler de « lecture » au sens large, qui recouvre une multiplicité de supports et de pratiques, y compris numériques.

Le format classique du roman (plusieurs centaines de pages) est perçu comme long et chronophage, et le prix du livre reste un frein pour beaucoup.

L'offre existe (bibliothèques, boîtes à livres, librairies) mais reste peu visible et parfois difficile d'accès — bibliothèques éloignées, choix difficile à faire — et les jeunes fréquentent rarement les événements type salons du livre, jugés peu adaptés à leurs centres d'intérêt et à leurs codes.

Les rencontres avec des auteurs et autrices, notamment lors de dédicaces, sont en revanche identifiées comme un déclencheur réel d'envie de lire.

Préconisations

- Ne plus parler de « livre » mais de « lecture », en reconnaissant la diversité des supports (livre papier, téléphone, réseaux sociaux, fan fictions, webtoons...) et en n'écartant aucun genre, y compris les mangas.

- Construire, dans les salons du livre, une programmation qui s'adresse directement aux jeunes et porte sur des sujets qui les intéressent.
- Favoriser les rencontres d'auteurs et autrices, en particulier les dédicaces et échanges informels, qui donnent envie de lire.
- Créer des temps où les jeunes sont acteurs autour du livre : en parler, le décortiquer, rencontrer des auteurs, participer à des jurys.
- Développer des dispositifs de don ou d'échange de livres pour répondre au frein du prix.

Atelier Cinéma

Ce qui ressort des échanges

Réaliser un film reste perçu comme compliqué faute de contacts ou de connaissance des dispositifs existants (le Pôle Image a par exemple été cité comme ressource peu identifiée).

Aller au cinéma pose des difficultés concrètes pour les jeunes en situation de handicap : organisation à l'avance pour réserver un transport adapté, salles pas toujours accessibles aux malvoyants, malentendants ou personnes à mobilité réduite ; rester assis deux heures sans bouger n'est pas non plus possible pour tous les publics.

Le prix reste un frein, et la programmation des « petits » cinémas est peu connue ou jugée trop éloignée.

Les jeunes n'ont pas toujours envie d'y aller seuls ; la tarification réduite existante (Carte Avantages Jeunes) est mal connue, ce qui pousse parfois vers des plateformes de streaming moins chères.

Préconisations

- Développer des projections adaptées aux malvoyants et malentendants, dans des salles accessibles aux personnes à mobilité réduite, en démarchant directement les cinémas volontaires.
- Proposer des séances adaptées aux familles ou aux publics ayant besoin de bouger ou de faire du bruit pendant la projection.
- Mieux communiquer sur les réductions et la gratuité existantes, et faire évoluer les avantages liés à la Carte Avantages Jeunes vers une baisse du prix du billet plutôt qu'un avantage sur les confiseries.
- Favoriser la diversité des cinémas, notamment les petites salles aux tarifs plus accessibles, ainsi que les plateformes publiques (france.tv, arte.tv, TV5Monde) qui proposent une offre diversifiée.
- Chercher à influencer la programmation pour mieux attirer les jeunes.

Atelier Art contemporain

Ce qui ressort des échanges

Les jeunes identifient l'offre culturelle surtout via les réseaux sociaux, l'affichage, ou des structures de proximité comme l'école ou la MJC.

L'art contemporain est perçu comme un domaine intimidant : bâtiments impressionnants, codes implicites (comme le silence obligatoire), peur du jugement — autant d'éléments qui n'encouragent pas à franchir la porte d'un lieu culturel pour la première fois.

Les jeunes souhaiteraient pouvoir expérimenter par eux-mêmes — pratiquer, co-construire une exposition, rencontrer des artistes — plutôt que de rester simples visiteurs.

Préconisations

- Amplifier l'usage des moyens de communication réellement utilisés par les jeunes pour identifier les lieux culturels, y compris via des supports en FALC.
- Proposer des expériences sur site : pratique artistique, rencontres avec les artistes, co-construction d'expositions.
- Développer le « hors les murs » : présenter des œuvres dans des lieux de vie (gares, hôpitaux, salles d'attente, écoles, centres socioculturels) pour aller vers des publics qui ne viendraient pas spontanément dans un musée.
- Aider à « désacraliser » les lieux culturels : casser les codes implicites, former les équipes d'accueil à mieux recevoir les publics éloignés ou primo-visiteurs, proposer des supports de médiation compréhensibles par tous.
- Créer des ponts entre disciplines à partir d'une thématique commune — par exemple associer une œuvre plastique et un artiste musical autour d'un même thème — pour toucher des publics différents.

Atelier Spectacle vivant / programmation culturelle

Ce qui ressort des échanges

L'accès au spectacle vivant est avant tout une question d'équité plus que d'égalité : selon le handicap, les moyens ou la situation de chacun, l'accès réel n'est pas le même ; la question du prix ne devrait pas dépendre du statut (par exemple demandeur d'emploi) mais plutôt du quotient familial, pour que chacun y ait vraiment accès.

Les jeunes choisissent surtout un spectacle en fonction de l'artiste ou d'une programmation qui regroupe plusieurs artistes, à l'image d'un festival ; les recommandations des plateformes de streaming jouent aussi un rôle réel dans la découverte de dates de concerts proches de chez eux.

La peur d'être déçu après avoir investi de l'argent, la peur du jugement, et le manque de médiateurs freinent la découverte de nouvelles pratiques ; à l'inverse, la proximité géographique et l'appartenance à un groupe de pairs facilitent le passage à l'acte. À la MJC Montchapet, on souligne que les parents doivent être moteurs pour emmener les jeunes vers des spectacles qu'ils ne connaissent pas.

Les jeunes souhaiteraient être davantage consultés sur la programmation et se sentent aujourd'hui peu associés aux choix faits par les professionnels.

En milieu rural, les spectacles itinérants sont identifiés comme une réponse pertinente à la difficulté de se déplacer vers les lieux culturels urbains.

Préconisations

- Vers un festival idéal : croiser les publics et les générations dans la programmation ; maîtriser le coût global, transport et hébergement compris ; garantir une ambiance sécurisante, en particulier pour les filles ; assumer des valeurs (féministes, écologistes) ; proposer une programmation pluridisciplinaire (cirque, théâtre, danse, musique) ; rapprocher les réseaux jeunesse et les réseaux culturels ; valoriser réellement les pratiques amateurs des jeunes.
- Développer les visites de lieux culturels pour mieux connaître l'offre, les métiers et « l'envers du décor ».
- Créer des tremplins de jeunes talents locaux.
- Mieux représenter les jeunes et les personnes en situation de handicap dans la gouvernance des lieux culturels.
- Créer des espaces de rencontre et des partenariats entre structures culturelles et structures jeunesse ou sociales.

- Développer une démarche de médiation par les pairs, plus facilement identifiable pour les jeunes.
- Former les équipes des structures culturelles et jeunesse à ces questions de découverte du spectacle vivant.
- Développer les spectacles itinérants en milieu rural.

Atelier Patrimoine

Ce qui ressort des échanges

Comme dans les autres ateliers, le patrimoine régional est jugé riche mais peu visible pour les jeunes, en particulier lorsqu'il faut se déplacer pour aller à sa rencontre.

Préconisations

- Développer des actions « hors les murs » : visites virtuelles, interventions d'acteurs des chantiers patrimoniaux qui présentent leurs travaux en dehors des sites eux-mêmes.
- Développer les transports et schémas de mobilité vers les sites patrimoniaux, avec une prise en charge partielle ou une subvention des coûts de transport.
- Sensibiliser au patrimoine de façon ludique dès l'école primaire, à travers des formes inclusives — adaptées notamment au handicap — et équitables en termes de coût.

Lien avec les Espaces Permanents

Des préconisations « coup de cœur » en lien avec ces thématiques peuvent également se retrouver dans les préconisations issues du travail des jeunes dans les espaces permanents et volants :

- **Livre**

Préconisations associées :

- Créer un outil régional (site et/ou application mobile) de centralisation de l'offre culturelle, permettant de recenser, filtrer et rendre accessible l'ensemble des propositions culturelles, y compris autour du livre, de la lecture et des médiathèques.
- Maintenir et renforcer les aides à l'accès à la culture, notamment pour les jeunes de plus de 20 ans, en développant des offres découverte et des dispositifs complémentaires au Pass Culture.
- Créer davantage d'espaces où les jeunes peuvent créer, participer et montrer leurs talents, à travers des ateliers d'écriture, des projets littéraires ou la valorisation de leurs productions.

- **Art contemporain**

Préconisations associées :

- Créer une plateforme permettant de mettre en avant les projets et œuvres réalisés par les jeunes, afin de mieux valoriser les artistes émergents du territoire.
- Reconnaître et valoriser toutes les formes de culture, notamment les cultures urbaines, numériques, amateurs et les pratiques artistiques des jeunes.
- Soutenir les projets culturels portés directement par les jeunes, à travers des dispositifs simplifiés de financement, d'accompagnement et d'expérimentation.

- **Spectacle vivant / programmation culturelle**

Préconisations associées :

- Intégrer les jeunes dans la programmation des structures culturelles, afin qu'ils puissent proposer des idées, participer aux choix et devenir acteurs de la vie culturelle.
- Mettre en place des systèmes de navettes et des partenariats transports + culture, pour faciliter l'accès aux spectacles et événements, notamment depuis les territoires ruraux.
- Inciter les établissements à proposer une plus grande diversité de programmation, en ouvrant davantage la place aux cultures peu représentées et aux pratiques des jeunes

- **Cinéma :**

Préconisations associées :

- Proposer des formats de projection plus adaptés et inclusifs : Permettre davantage de séances adaptées aux différents publics (possibilité de bouger, discuter, faire des pauses, formats accessibles aux personnes en situation de handicap visible ou invisible), afin que chacun puisse profiter du cinéma dans de bonnes conditions.
- Développer la médiation autour des films et des œuvres : Mettre en place des temps d'échange, de présentation ou d'accompagnement avant et après les projections afin d'aider les jeunes à mieux comprendre, apprécier et découvrir des œuvres qu'ils n'iraient pas voir spontanément.
- Faciliter l'accès au cinéma pour tous les jeunes : Développer des offres découverte à tarifs accessibles, mieux faire connaître les dispositifs existants (Pass Culture, Carte Avantages Jeunes...) et faciliter les déplacements vers les cinémas, notamment pour les jeunes vivant en milieu rural.

- **Patrimoine**

Préconisations associées :

- Créer un Pass Découverte Patrimonial régional, associé à un carnet ou un parcours permettant de découvrir les sites patrimoniaux de Bourgogne-Franche-Comté.
- Organiser plusieurs temps de découverte patrimoniale dans l'année, et pas uniquement lors des Journées européennes du patrimoine.
- Faire découvrir le patrimoine à travers des formes plus dynamiques, ludiques et interactives, comme des escape games, chasses aux indices ou parcours immersifs.

En synthèse

Ce troisième cycle du dialogue structuré jeunesse confirme que les jeunes de Bourgogne-Franche-Comté ne manquent ni d'intérêt pour la culture, ni d'idées pour la rendre plus accessible. Le fil conducteur qui traverse l'ensemble des contributions — celles des groupes du réseau comme celles des ateliers du 3 juin — est celui d'un changement de logique : rendre visible ce qui existe déjà, lever les freins concrets qui empêchent d'y accéder, et surtout permettre aux jeunes de devenir pleinement acteurs de la vie culturelle régionale plutôt que simples consommateurs.

Les préconisations « coup de cœur » identifiées à l'échelle régionale offrent une feuille de route claire.

Les préconisations portées par chaque groupe du réseau, comme les constats affinés thématique par thématique lors des ateliers du 3 juin à Dijon, apportent l'ancrage territorial et la diversité de situations indispensables à leur mise en œuvre concrète.

Retrouvez l'ensemble de la démarche « Ma Région pour demain » sur maregionpourdemain.fr